

Séance extraordinaire du 14 décembre 2015

Province de Québec Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès tenue ce quatorzième jour de décembre deux mille quinze (14-12-2015) à 20 h 28 au 1230 rue Principale, à Saint-Étienne-des-Grès.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

M. Robert Landry, maire
M. Richard St-Pierre, conseiller
M. Jocelyn Isabelle, conseiller
Mme Francine Boulanger, conseillère
M. Marc Bastien, conseiller
M. Nicolas Gauthier, conseiller
M. Gaëtan Léveillé, conseiller

FORMANT QUORUM

Renonciation à l'avis de convocation

Les membres du conseil sur le territoire de la municipalité étant tous présents, ils renoncent à l'avis de convocation prévu à l'article 156 du Code municipal.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à vingt heures vingt-huit (20 h 28) sous la présidence de Monsieur Robert Landry, maire. Madame Nathalie Vallée, directrice générale et secrétaire-trésorière, est présente et agit à titre de secrétaire de la séance.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour

Renonciation à l'avis de convocation

Ouverture de la séance

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Octroi de contrat – Groupe Alphard. – Litige relié au LET intermunicipal Saint-Étienne-des-Grès
3. Modification de la résolution numéro 2015-12-470 - Demande de dérogation mineure de madame Diane Lalumière à l'égard de l'immeuble sis au 90, rue de l'Éclaireur, lot 2 781 307 du cadastre du Québec

Période de questions

4. Clôture de la séance

2015-12-488

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Nicolas Gauthier et résolu d'approuver et d'adopter l'ordre du jour présenté.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Séance extraordinaire du 14 décembre 2015

2. Octroi de contrat – Groupe Alphard. – Litige relié au LET intermunicipal Saint-Étienne-des-Grès

2015-12-489

Il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Francine Boulanger et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès octroie à l'entreprise Groupe Alphard le contrat pour assurer une assistance technique tout au long du procès, dans le dossier du litige relié au lieu d'enfouissement technique (LET) intermunicipal Saint-Étienne-des-Grès, et ce, selon la tarification de l'offre de services datée du 11 décembre 2015.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

3. Modification de la résolution numéro 2015-12-470 - Demande de dérogation mineure de madame Diane Lalumière à l'égard de l'immeuble sis au 90, rue de l'Éclaireur, lot 2 781 307 du cadastre du Québec

2015-12-490

Il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Richard St-Pierre et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès modifie la résolution numéro 2015-12-470 de la manière suivante : soit en permettant que le garage soit implanté en cour avant à une distance d'au moins 4,5 mètres à partir de la fin de la ligne de la servitude de droit de passage.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Période de questions

Début : 20 h 31
Fin : 20 h 31 (pas de question)

4. Clôture de la séance

2015-12-491

Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Gaëtan Léveillé et résolu que la séance soit levée à 20 h 31.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Robert Landry,
Maire

Nathalie Vallée, g.m.a.
Directrice générale et secrétaire-
trésorière